

TRAVERSES:—Voir 23, 24, *des documents de la session.*

TROIS-RIVIÈRES, PORT DES:—

1. La Chambre en comité général pour pourvoir à la nomination de certains commissaires pour l'amélioration et l'administration du port des Trois-Rivières, 207. Résolution rapportée et adoptée; Bill présenté, 208. Voir ci-dessous, 2.
2. Bill à l'effet de pourvoir à l'amélioration et l'administration du port des Trois-Rivières (sir H. L. Langevin); Ordonné; présenté, 208. Lu une seconde fois; en comité général; amendé; examiné; adopté; passé, 298. Par le Sénat, avec un amendement, 335. Examiné; adopté, 345. S. R., 517. (45 Vie., chap. 52.)

U PPER, M. C., STEAMER:—Voir 409 *des documents de la session.* Subsidés, 9.

V ANCOUVER, ILE DE:—Voir 127, 366, *des documents de la session.*

V APEUR, ASSOCIATION CANADIENNE DES PERSONNES QUI SE SERVENT DE LA VAPEUR:—
Voir *assurance.*

V EUVES ET ORPHELINS, CAISSE DES:—Voir *Presbytérienne, congrégation, 2.*

V ICE-AMIRAUTÉ BRITANNIQUE, COURS DE:—Voir 3, 6, *adresses.*

V OIES ET MOYENS:—Voir *Subsidés, 11, 12, 13.*

V OLONTAIRES DE 1837-38:—Voir *Pensions.*

W ATERBURY, W. H.:—Voir *Subsidés, 10.*

W ATSON, E.:—Voir 347 *des documents de la session.*

"W AUBUNO," STEAMER:—Voir 22 *des documents de la session.*

W EEB, W. H.:—Voir *Pensions.*

W ELLAND, CANAL:—Motion par M. Mackenzie, que le traité avec H. J. Beemer pour la construction des travaux sur la section 27 du canal Welland, au prix de \$759,170, a été conclu sans demander de soumissions pour ces travaux par annonce publique. Que la dite entreprise ainsi concédée sans demander de soumissions par annonce publique, mais simplement par circulaires adressées seulement à dix personnes, a été une violation de la loi et du système adopté par le parlement et a privé le pays des garanties et avantages résultant de la stricte observation de la loi et du système qui prescrit la concurrence libre et entière pour l'adjudication de tels travaux. Que cette Chambre ne peut approuver une telle entreprise. Rejetée, 356. Voir 44, 47, *des documents de la session.*